

Pac comme les autres ou Pac encore ?

Aboutissement de plusieurs années de travail, de pressions, de compromis, la nouvelle réforme de la Politique agricole commune (Pac) est bouclée.

Les premières annonces du gouvernement ont déçu les tenants de sa réorientation.

En juin dernier le Parlement européen, la Commission et le Conseil des ministres de l'agriculture ont trouvé un accord politique sur la réforme de la Pac. Pour les partisans d'une Pac plus juste et plus verte, cet accord laissait entrevoir des progrès déterminants en matière de distribution plus équitable des aides, d'orientation forte en faveur des jeunes ainsi qu'en termes de « verdissement ». Après cet accord initial et étant donné les marges de manœuvre laissées aux États membres, les orientations nationales étaient très attendues. Cet été, le ministère de l'agriculture proposait quatre scénarios pour l'application en France du cadre institué à l'échelle européenne, provoquant un débat des plus intéressants.

Parmi les principes variant d'un scénario à l'autre, on trouvait notamment celui de convergence des aides directes à l'hectare (ha) vers une moyenne nationale unique (pour réduire, à terme, les différences d'aide à l'hectare entre les agriculteurs des différentes régions) et celui d'une majoration des aides directes sur les premiers hectares (pour aider les petites et moyennes exploitations agricoles). Deux des quatre scénarios du ministère monopolisèrent particulièrement l'attention : le scénario 2 proposait 60% de convergence à l'horizon



La réorientation d'un milliard d'euros d'aides vers l'élevage (par une revalorisation des indemnités compensatoires liées aux handicaps naturels) est un des leitmotifs du gouvernement.

2020, sans « surprime » aux premiers hectares ; le scénario 3 allait plus loin avec une convergence à 100% en 2019 et une majoration des aides directes sur les 52 premiers hectares à hauteur de 30% de l'enveloppe des aides directes.

DIVERGENCE SUR LA CONVERGENCE

Dans son édition datée du 6 septembre, *La France Agricole* simulait dans une infographie intéressante les effets des différents scénarios. Pour un éleveur aveyronnais en bovins allaitants avec 80 ha, qui touchait 10 672 € d'aides directes découplées en 2012, le scénario 3 lui faisait gagner environ 10 000 € d'aide directes découplées en 2019 (et un peu moins de 5 000 € avec le scénario 2), sans compter les aides couplées, les indemnités compensatoires liées aux handicaps naturels (ICHN) ou de potentielles mesures agro-environnementales. C'est pour le céréalier exploitant 200 ha en région parisienne que la chute aurait été la plus rude : alors qu'il touchait 60 176 € de subventions découplées en 2012, il n'en n'aurait perçu « que » 39 558 € avec le scénario 3 en 2019 et 51 052 € avec le scénario 2.

Les syndicats agricoles et les organisations de la société civile ont débattu de ces scénarios, allant même jusqu'à redessiner des « alliances » nouvelles. En effet, après de houleux débats en interne, la FNSEA s'est prononcée pour le scénario 2 alors que JA, la Confédération paysanne et le Modef ont pris position en faveur du scénario 3. Les organisations de la société civile, notamment celles du Groupe Pac2013¹, militaient pour une convergence maximale des aides et une vraie ambition en termes d'agroécologie.

Après la deuxième phase de l'accord politique conclue le 23 septembre, un arbitrage gouvernemental paraissait indispensable. Ce sera le Président qui tranchera en quelque sorte en s'exprimant le 2 octobre dernier à Cournon dans le Puy-de-Dôme, lors du Salon de l'élevage. Le Puy-de-Dôme. S'agissait-il déjà d'un indice ? Début 2012, une coalition « atypique » Confédération paysanne-Coordination rurale y remportait les élections professionnelles, sortant ainsi la chambre départementale d'agriculture de l'escarcelle du syndicalisme majoritaire et illustrant en toile de fond des tensions entre céréaliers et éleveurs.

1 - www.pouruneautrepac.eu.

■■■ MÉNAGER LES CÉRÉALISERS ET LES ÉLEVEURS

Le discours² du Président se découpe en deux parties, la première décrit sa vision de l'agriculture. Après avoir refusé de mettre dos-à-dos l'élevage et la production céréalière, il a tout de même insisté sur la crise que traverse l'élevage. Il a aussi évoqué « *le rôle d'exportateur de la "Ferme France" face à la demande du marché international* ». Dans la seconde partie de son discours, François Hollande a annoncé les arbitrages à venir. Son leitmotif ? La réorientation d'un milliard d'euros vers l'élevage à travers une revalorisation de l'ICHN, des aides couplées à hauteur de 13% de l'enveloppe du 1^{er} pilier (contre 10% aujourd'hui) et un plan de modernisation des bâtiments d'élevage. Mais là où tout le monde l'attendait, à savoir sur le taux de convergence des aides directes et sur la surprime aux premiers hectares, François Hollande n'a pas tranché pour l'un des scénarios proposés par son ministre mais a choisi de se limiter à 70% de convergence³. Enfin pour le paiement bonifié aux 52 premiers hectares, il ne sera doté que de 20% des aides du premier pilier et ce de manière progressive. Ces annonces sont bien en-deçà de ce qu'avait négocié Stéphane Le Foll à Bruxelles, preuve qu'il est parfois plus simple de convaincre le voisin que de changer son propre système...

AMERTUME ET DÉCEPTION

Si les positionnements de cet été en faveur de tel ou tel scénario avaient pu surprendre, les réactions furent bien plus classiques au lendemain du discours. La FNSEA déclarait, par la voix de son vice-président Henri Brichard : « [Le discours du Président] donne à la fois un sens qui nous va bien pour l'agriculture par rapport au contexte et une traduction de la Pac qui a quand même été corrigée par rapport aux premières propositions du ministre de l'agriculture mais tout n'est pas réglé... » Il saluait des mesures faisant preuve de « plus de

pragmatisme que d'idéologie ». JA, qui s'était prononcé pour la redistribution, « accepte » le compromis proposé et accueille favorablement le renforcement du soutien au renouvellement des générations. Pour sa part, la Confédération paysanne dénonce dans une lettre ouverte au Président de la République les incohérences et l'ambition revue à la baisse tout au long du processus, arguant que « *ce n'est pas ce modèle agricole dont le monde paysan a besoin* ».

« *Beaucoup d'amertume et de dé-*

Après des négociations européennes encourageantes, les acteurs de la société civile s'attendaient à ce que les outils disponibles pour rendre la Pac plus équitable et plus verte soient utilisés à fond

ception », c'est par ces mots que Samuel Féret, coordinateur du Groupe Pac2013, a commenté ces annonces. En effet, après des négociations européennes encourageantes, les acteurs de la société civile s'attendaient à ce que les outils disponibles pour rendre la Pac plus équitable et plus verte soient utilisés à fond. Ce n'est pas le cas. De même, l'amertume sur le manque d'ambition concernant le second pilier : « *80 % des fonds seront fléchés sur l'élevage, que va-t-il rester pour l'agroécologie ?* », se demande Samuel Féret. Le 20 novembre, les députés européens adoptaient la forme finale de la future Pac⁴, sa traduction française sera prochainement précisée avec, en toile de fond, un des plus grands changements de ces prochaines années : la libéralisation totale du secteur laitier et la fuite en avant vers la spécialisation des zones de production avec la suppression, en 2015, des quotas laitiers.

2 - Disponible en vidéo sur : www.elysee.fr.

3 - À l'horizon 2019, 70% « du chemin » pour ramener les aides vers la moyenne nationale devrait être parcouru.

4 - Détail des textes votés sur le site du Parlement européen (plénière du 20 novembre) : www.europarl.europa.eu.

en bref

SUR LES RAILS

Une convention de financement du renouvellement des trains Intercités a été signée le 4 décembre dernier. Selon le président de l'Agence de financement des infrastructures de transport, « tous les territoires ne peuvent être desservis par des lignes à grande vitesse. Le renouvellement permettra de relier des villes moyennes ou des métropoles de province ». Ce chantier pourrait créer 4000 emplois et réduire de 30% la consommation d'énergie du réseau actuel. Premières livraisons prévues pour fin 2015. □

PACTE POUR UN AUTRE AVENIR

Suite à la présentation début décembre du « Pacte d'avenir pour la Bretagne », des associations ont lancé un appel citoyen. Estimant que « le projet est aujourd'hui clairement orienté vers la poursuite d'un modèle productiviste économique », ils invitent à la construction d'un autre pacte qui « inscrive en son cœur les enjeux sociaux et environnementaux pour construire une autre logique de développement ». Plus d'infos : <http://pacteecosolidairebretagne.wordpress.com>. □

VICTOIRE D'ÉTAPE

Dans la course judiciaire qui oppose l'entreprise Chevron au gouvernement équatorien, ce dernier remportait une bataille mi-novembre : la justice a confirmé la condamnation du pétrolier américain à une amende de quelque 7 millions d'euros. Entre 1964 et 1990, la compagnie Texaco (rachetée par Chevron en 2001) a exploité une centaine de puits sur plus d'un million d'hectares de forêt amazonienne, entraînant l'empoisonnement de milliers d'indigènes. L'affaire judiciaire dont le début remonte à 1993 suivra son cours au tribunal de La Haye. □

■ MAXIME BERGONSO (MRJC)

Transrural initiatives

Vous pouvez vous abonner en ligne sur :
<http://boutique.transrural-initiatives.org>

La revue associative des territoires ruraux

Transrural initiatives est une revue mensuelle portée par des mouvements associatifs d'éducation populaire à vocation rurale et agricole.

En s'appuyant sur un comité de rédaction composé d'acteurs du développement rural (animateurs, militants associatifs), associés à des journalistes, elle propose une lecture de l'actualité et des enjeux concernant les espaces ruraux qui privilégie les réalités de terrain et valorise des initiatives locales et innovantes. La revue appréhende ces territoires dans la diversité de leurs usages et met en avant des espaces où il est possible d'habiter, de se déplacer, de s'instruire, de se cultiver, de produire, de se distraire et de tisser des liens. Ces expériences locales illustrent concrètement des alternatives au modèle de développement économique dominant, marqué par la mise en concurrence généralisée, la disparition des solidarités et l'exploitation aveugle des ressources naturelles.

Transrural entend sortir de la morosité ambiante et invite à l'action ! Dans chaque numéro, un dossier thématique permet d'approfondir une question (ex. : Le rural a rendez-vous avec la ville ; La forêt, entre patrimoine financier et naturel ; L'agriculture locale, nouveau champ d'action politique des collectivités).

Sans publicité, à but non lucratif, la revue assure son fonctionnement et son indépendance grâce aux abonnements.



BON D'ABONNEMENT

Pour 11 numéros / an :

- Particuliers 50€ ; étudiants – chômeurs 40€ ; institutions, bibliothèques, associations 75€ ; abonnements groupés (à partir de 5 personnes) 40 € l'unité ; découverte 3 mois 20 € ; soutien 100 €.
- À l'étranger : particuliers 60 € ; institutions 85 €.

Pour un abonnement 2 ans : particuliers 90 € ; institutions 140 €.

Société :

Nom : Prénom :

Adresse :

Comment avez-vous connu *Transrural* ? :

Je souhaite recevoir une facture : OUI NON

Profitez de l'offre spéciale rentrée 2013 ! Faites découvrir la revue en nous indiquant les coordonnées d'un ami, il recevra pendant trois mois la revue gratuitement. . .

Nom : Prénom :

Adresse :

Règlement par chèque à l'ordre de Transrural Initiatives ou par mandat administratif

à envoyer à Transrural Initiatives - 7bis, rue Riquet - 75019 Paris

transrural@globenet.org

Transrural initiatives

revue mensuelle d'information agricole et rurale publiée par l'Agence de diffusion et d'information rurales (Adir), association d'édition de l'afip, de la FNCivam, de la CNFR et du MRJC



L'Association de formation et d'information pour le développement d'initiatives rurales (Afip) est un réseau associatif composé de sept structures réparties sur le territoire national. De la médiation au développement d'activités, l'afip est un acteur du milieu rural ayant une approche territoriale en portant et militant pour les valeurs du développement durable notamment sur le pilier social.



Le réseau des Centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural (Civam), ce sont plus de 200 associations qui défendent depuis plus d'un demi siècle des enjeux tels que la préservation de l'environnement, l'offre d'aliments de qualité, l'élaboration d'un autre modèle énergétique, la promotion d'une agriculture durable, le maintien d'un monde rural facteur de cohésion sociale.



La Confédération nationale des Foyers ruraux (CNFR) fédère des associations qui se reconnaissent dans les valeurs de l'éducation populaire et qui contribuent à ce que les territoires ruraux restent des espaces de vie et de solidarité, promeuvent le fait associatif et contribuent à l'émancipation des individus, tout en luttant contre la fracture sociale et l'isolement des individus.



Lieu de rencontres, d'échanges et vecteur d'intégration socio-économique, le Mouvement rural de jeunesse chrétienne (MRJC), propose aux jeunes de treize à trente ans vivant à la campagne ou qui l'envisagent, de s'engager avec d'autres pour l'amélioration de la qualité de vie, de leur environnement et de la société qui les entoure par l'action, la réflexion, la recherche de sens et la formation.

Directrice de publication : Isabelle Barnier - **Équipe de rédaction permanente :** Hélène Bustos et Mickaël Correia - **Ont participé à ce numéro :** Isabelle Barnier, Maxime Bergonso, Camille Botella, Jean-Marc Bureau, Aurélie Huard, Marine Legrand, Emmanuelle Malnoë, Chloé Marie, Gwladys Porracchia, Laurence Rouher, Victoria Selwyn et Bernard Vilboux.

Notes de lecture et revue de presse : Alain Chanard



Photocomposition et impression :
Imprimerie 34, Toulouse, imprimé sur papier Satimat green PEFC

Administration / Rédaction :
7bis, rue Riquet - 75019 Paris

Tél. 01 48 74 52 88 - Fax 01 42 80 49 27

Site internet : www.transrural-initiatives.org

Mail : transrural@globenet.org

CRÉDIT PHOTO DE LA COUVERTURE :
CARNETTISTES TRIBULANTS

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner explicitement la source — n°CPPAP : 0615G86792
ISSN : 1165-6166 — Dépôt légal : Novembre 2013.

vivre ensemble

4 Novembre en images

Santé

4 Prévenir les risques psychosociaux dans les fermes

Culture

6 Quelle éducation artistique et culturelle ?

Société

7 « Se libérer de l'informatique et de la gestion »

Élections

8 Si peu d'ouvriers dans les conseils municipaux

ménager les ressources

Écologie

10 La ville durable, vers un urbanisme unidimensionnel ?

Environnement

12 La France sur les rails de la taxation des émissions de CO₂

Photographie de quatrième de couverture

Du 25 mai au 2 juin 2013, le Collectif Etc, association d'urbanisme participatif, était en résidence à Crugny, en Champagne-Ardenne. Cette commune de 594 habitants est située à 30 minutes de Reims où nombre de Crugnatiens travaillent quotidiennement. Des Rémois se rendent aussi à Crugny à l'occasion d'événements organisés par Maison Vide, l'espace dédié à la création artistique qui a accueilli le Collectif Etc. « C'est ce lien urbain / rural que nous avons eu envie d'exploiter, par le thème de cette semaine de résidence artistique : Las Vegas-Crugny. » Les Crugnatiens ont participé aux chantiers et pour cette photo, le Collectif Etc et les habitants ont investi un espace se situant au croisement de deux chemins de randonnée. www.collectifetc.com



un autre développement

Initiative

14 Les vignes font de la résistance
15 Un marché extra à Thiers

Aménagement

16 Redonner à la ville une fonction agricole

Économie sociale

17 Coopérer de la transformation à la distribution

Agriculture

18 Pac comme les autres ou Pac encore ?

(Ré)abonnez-vous à *Transrural initiatives*
sur la boutique en ligne de la revue